



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil d'Administration Inserm du 6 décembre 2018
Elus SNTRS CGT : Claudia GALLINA-MULLER et Hubert DABIRE

Le CA est présidé par Madame Claire GIRY ; Directrice Générale Déléguée PDG par intérim

1/ Procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2018 : Approuvé à l'unanimité

2/ **Présentation scientifique** par M Vincent PREVOT (LILLE) :

« Le tanycyte, une cellule clé de l'interface hémato-hypothalamique »

Les tanycytes sont des cellules de l'hypothalamus qui ont un rôle important dans le transport d'hormones périphériques et de signaux métaboliques dans le cerveau. Elles servent de transporteurs de protéines mais aussi d'autres molécules et en particulier de la leptine qui a un rôle dans la satiété et par conséquent la prise de poids.

Une étude concernant le Metformin, médicament utilisé dans le traitement du diabète est également en cours actuellement. Cette étude montre que le Metformin améliore le passage des hormones circulantes vers le cerveau et plus particulièrement le passage de la leptine au niveau des tanycytes.

Ce type d'amélioration pourrait permettre la régulation du poids chez les personnes en surpoids dans la deuxième partie de la vie (>50 ans) surpoids qui, on le sait, augmente le risque de troubles cognitifs.

Le projet "WATCH" de Vincent Prévot obtient un financement de 9,8 millions (ERC) d'euros Publié le 06 novembre 2018

Porté par Vincent Prévot, chef de l'équipe "Développement et plasticité du cerveau neuroendocrine" au Centre de recherche Jean-Pierre Aubert (unité 1172 Inserm/Université de Lille/CHU de Lille), le projet WATCH (Well-Aging and the Tanycytic Control of Health ou Vieillissement réussi et contrôle tanycytique de la santé) a obtenu 9,8 millions d'euros du Conseil européen de la recherche (ERC Synergy Grant). Le chercheur se donne six ans pour vérifier si un défaut de passage des hormones circulant dans le sang vers le cerveau est impliqué dans le déclin cognitif. L'attribution de ce financement couronne une carrière en neuroendocrinologie déjà dense.

3/ **Informations du Président-directeur général par intérim :**

Au plan interne et national :

- Présidence de l'Inserm: Nomination en conseil des ministres lundi dernier : Gilles BLOCH qui prendra ces fonctions début janvier. Précision du Ministère : nomination dans le cadre d'un processus très rôdé. Méthode d'auditions : processus transparent et indépendant avec des experts étrangers
- Prix Inserm :
Grand prix Inserm à Alain Tedgui
Prix Spécial à Pierre Golstein -> travaux ayant abouti au *prix Nobel* de physiologie ou de médecine 2018 décerné à deux chercheurs en immunologie, un Américain, James Allison et un Japonais, Tasuku Honjo, « pour leur découverte du traitement du cancer par inhibition de la régulation immunitaire négative ».
- Antibio-résistance : Financement ANR mais l'Inserm coordonne la programmation, l'animation scientifique et le pilotage du programme

- Inauguration de l'institut de neurosciences St Antoine
- Exposition Corps et Sport à La Villette depuis octobre 2018

Au plan européen :

- Programme Européen : Projet Life Time avec 1,5 millions de financement Inserm sur 3 ans

Au plan international :

- Collaboration Franco-Chinoise au niveau des P4 : travaux sur Virus NIPA
- Accord avec le Ministère de la Recherche et de la technique de Taiwan -> jeunes chercheurs
- Ebola :
Intervention dans le cadre de la crise sanitaire actuelle au Congo et travail sur un vaccin expérimental avec des financements européens.
Recherches connexes sur les vecteurs et vecteurs animaux plus particulièrement.

4/ Budget Rectificatif 4

Des retards ont été pris dans certains domaines provoquant une déprogrammation de 22 M€. En particulier, 18 M€ sont déprogrammés en 2018 pour le plan cancer et reportés en 2019.

Quelques autres projets comme PopGen et Antimicrobial Resistance et partenariat des P4 Lyon-Chine ont également des budgets reportés mais à un niveau moindre.

Monsieur Stasse : « Le report est normal pour un institut comme l'Inserm et pour des sommes modestes. Mais est-ce que ces sommes sont stables ou en augmentation ? »

Réponse de Madame Cruzol : « L'année dernière 20 M€ ont été reportés et les 2 M€ supplémentaires de cette année sont dus au projet « antimicrobial resistance » qui est arrivée tardivement à l'INSERM ; les reports sont donc équivalents. »

Monsieur Salomon : « La France programme des actions internationales en 2019 notamment dans le cadre de conférences : tuberculose, paludisme et sida. Il y aura gros travail de communication à faire. »

Le BR4 est approuvé avec 2 abstentions (SNCS-FSU et son pouvoir)

5/ Budget Initial 2019

Monsieur Stasse fait remarquer que ce budget ne tient pas compte de l'inflation. Il demande de faire la comparaison en euros constants.

2 déclarations (SNTRS CGT et SGEN CFDT) montrant l'insuffisance du budget initial pour :

- Répondre aux attentes en matière salarial (alignement IT-ITRF, prime des chercheurs)
- Que l'institut puisse assurer les missions qui lui sont confiés
- Permettre les nouvelles orientations du schéma directeur du département du système d'information
-

Le SNCS-FSU déclare être en accord avec ces 2 déclarations

Le SGEN-CFDT fait également observer que dans ce budget on note une forte baisse du budget des régions -10 M€ en particulier au niveau des CPER. Madame Giry : « il faut renouer le contact avec les régions pour présenter les nouveaux projets Inserm »

Le budget initial est voté avec 7 CONTRE (celles des 6 représentants du personnel + le pouvoir de Madame Carrère d'Ancausse) / pas d'abstention.

6/ Contrôle Interne Budgétaire et Comptable (approuvé à l'unanimité)

Validation du plan d'actions établi sur la base de la cartographie des risques et du programme d'audit interne. Le DAF, la DRH, l'Agence comptable principale et les DR sont impliqués. Le traitement dématérialisé des opérations financières sera mis en production en 2019.

L'optimisation concernant les fonctions achat se poursuit avec la documentation des contrats de ressources propres en particulier. En ce qui concerne la sécurisation des dépenses, des inégalités dans les pratiques et les compétences au niveau des différentes DR sont à améliorer.

Monsieur STASSE demande si la problématique de sécurité Informatique a été prise en compte dans la démarche de dématérialisation. Ce à quoi il a été répondu que toutes les mesures sont mises en œuvre tant au niveau technique que financier.

(Pour info et pour tous les établissements nationaux, l'escroquerie aux virements internationaux s'est élevé à plus de 4 M€ en 2017 et un peu plus de 2M€ cette année. L'Inserm en a également été victime mais à un très faible niveau)

7/ Modifications des modalités d'organisation administrative, scientifique et financière de l'ANRS

Les modifications du règlement intérieur de l'ANRS sont liées au fait que l'ANRS n'est plus un GIP d'où la modification de l'article 1

L'Article 14 a été modifié suite à la modification de fonctionnement interne pour ce qui concerne la communication, le travail avec les associations. En effet la réorganisation interne suite à des départs et à la collaboration avec le service de la COM de l'Inserm a provoqué la nécessité de réécriture de cet article.

L'Article 15 a été réécrit pour une séparation plus stricte entre les comités qui proposent les projets et les instances qui les sélectionnent.

Madame Claudia GALLINA-MULLER pour le SNTRS-CGT demande la présentation de ce règlement intérieur devant le conseil de service, ce qui a été accepté. La version préliminaire avait été présentée mais pas la version définitive.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité

Déclaration SNTRS-CGT sur le budget initial 2019

Le budget initial 2019 ne répond pas aux missions de l'Institut. Bien qu'il augmente de 4,1 millions d'euros par rapport au budget initial 2018, (soit une hausse de 0,45%), cela correspond en fait, à une baisse en euros constants si nous tenons compte de l'inflation qui est légèrement supérieure à 2% !

Cette légère hausse du budget est due surtout au financement des mesures salariales engagées par l'Etat pour l'année 2019 (RIFSEEP, PPCR, ...) pour 3 millions d'euros et à celles de 2018 qui n'étaient pas budgétisées (pour 6,2 millions d'euros). Notons la baisse annoncée des ressources propres (contrats) en 2019 de 5,2 millions d'euros (fin de certains financements du PIA 1 et 2, de contrats européens Horizon 2020, ...). Ce budget ne permet donc pas d'augmenter les financements récurrents des laboratoires qui restent au même niveau. Ce qui accroît la course sans fin aux contrats qui épuise les personnels et qui est source de tension, de mal être, de souffrance. Oui les personnels souffrent dans les laboratoires et les services.

L'absence de création de postes en 2019 (comme pour les années précédentes) et le faible niveau de recrutement de chercheurs et d'IT (toujours fixé à 75 IT et 60 Chargés de Recherche, depuis 2015 jusqu'en 2020, soit les niveaux les plus bas à l'Inserm) ne permettront pas de résorber la forte précarité ni de débloquent les carrières des personnels. Cela signifie que les promotions des IT seront encore en très faible nombre, ne permettant pas la reconnaissance de leurs qualifications et de leur ancienneté !

Nous notons que le nombre de possibilités de promotion au grade de Chargés de Recherche Hors Classe est le même en 2019 qu'en 2018 soit 40 postes, alors qu'il nous avait été dit que l'Inserm souhaitait un nombre plus grand de promotions pour les nombreux chercheurs bloqués depuis plus de 10 ans au dernier échelon des CR ! Il n'y a toujours rien de prévu pour augmenter sensiblement les primes de recherche scandaleusement basses des chercheurs !

Pour équilibrer son budget, l'Inserm doit donc faire des économies, notamment sur les fonctions support telles que le budget de l'immobilier qui baisse de 5,6% et le budget des "moyens informatiques communs " qui baisse de 4,3% alors que la Direction vient de décider une réforme ambitieuse de l'organisation et des missions du Département des Services informatiques. Pour que cette nouvelle réorganisation de la DSI soit une réussite, le comité technique avait voté à l'unanimité un avis sur la nécessité d'augmenter ses moyens. Or nous constatons que ce n'est pas le cas, le changement d'orientation du DSI ne peut se faire « à moyens et effectifs constants », ce qui ne pourra qu'entraîner des difficultés dans la mise en œuvre de cette réorganisation.

Tout ceci semble contredire les vœux de la Ministre de la recherche qui, s'exprimant le 22 novembre à la Sorbonne, souhaite faire de la France « Le Campus du Monde et le laboratoire du Monde ». Or, vu le budget de son ministère et sa politique de finalisation à outrance, la recherche française décroche. Ainsi, le CNRS recrutera 50 chercheurs de moins en 2019 et l'université de Lille, en très grande difficulté financière, ne recrutera pas d'enseignants chercheurs l'année prochaine.

Si le budget de l'Inserm n'est pas aussi catastrophique que celui du CNRS ou de l'université de Lille, il n'en est pas moins marqué du sceau de l'austérité. Comment dans ces conditions, l'Institut peut-il assumer les besoins de la connaissance, les besoins de recherche qui ne cessent de croître avec des moyens qui diminuent ?